

personnelle. De fait, plus les gouvernements dépensent, plus ils s'efforcent de régir la vie et les entreprises de nos citoyens, et plus ces derniers se déchargent de toute responsabilité personnelle envers eux-mêmes ou envers leurs concitoyens. De là les émeutes et l'agitation qui ont fait le tourment de tant de centres du continent.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui est un petit document de deux pages, qui semble sans importance, mais en raison des nombreux principes dont il s'inspire, il a causé la défaite d'un gouvernement en février 1968. Ces principes n'ont pas changé; ils sont toujours les mêmes. Selon le ministre des Finances (M. Benson), des impôts comme cette surtaxe nous aideront à freiner l'inflation. Pour moi, ils viennent s'ajouter au prix de revient de la fabrication; ils ont des répercussions sur les consommateurs et concourent par conséquent à l'inflation.

Depuis un an, on entend beaucoup parler de l'inflation et des problèmes qu'elle pose, auxquels un comité a consacré ses séances. On a fait couler un flot de paroles à ce sujet. Cependant, une mesure très simple, comme par exemple le versement obligatoire d'une certaine somme sous forme d'acompte sur les biens de consommation, ferait sans doute plus pour contrôler l'inflation qu'aucune des mesures proposées jusqu'ici. On nous parle, bien entendu, des charges financières croissantes des gouvernements. Certes nous en convenons tous. Il n'y a pas de limite aux exigences du public en matière de services et de biens. Cependant, dans une économie saine, les recettes augmentent tout naturellement chaque année avec l'augmentation normale du produit national brut. Ce qu'il nous faut dans le pays, au lieu de taxes nouvelles, c'est un contrôle plus sévère et l'établissement de priorités à l'égard des dépenses du gouvernement. Quand je parle de priorités, je ne songe pas aux priorités établies par le gouvernement actuel. Je pourrais mentionner à titre d'exemple le Secrétariat d'État. Comme l'a fait remarquer, il y a environ une semaine, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams), en 1963, les dépenses de ce ministère étaient de 4 à 5 millions de dollars. En 1969, elles dépassent 340 millions.

Un autre exemple que nous pourrions citer est celui du *Bonaventure*. Dans ce cas, on a dépensé 14 millions pour un navire destiné au rebut. Nos ministres s'efforcent, paraît-il, de tirer le meilleur parti possible des recettes fiscales, mais il n'y paraît guère. De ce côté de la Chambre, nous nous demandons parfois s'ils n'essaient pas tout simplement de se constituer leurs fiefs à eux. Un des meilleurs exemples, à cet égard, est celui du ministère de la Consommation et des Corporations.

[M. Downey.]

Nous sommes ici en présence d'un monstre dans l'œuf, né du postulat d'après lequel ce n'est pas ce que l'on fait qui importe, mais ce que l'on semble faire. C'est tout à fait ce qui arrive, je pense. Nous avons là un nouveau ministère, produit d'une génération spontanée, dont les frais prévus pour cette année sont de l'ordre de 16 millions de dollars et dont le ministre a tenu intentionnellement certains propos dont l'effet serait de réduire notre produit national brut et de rendre inévitable une augmentation des impôts. Je me reporte à une déclaration qu'il a faite au début de l'année lorsqu'il a conseillé aux consommateurs du pays de boycotter le bœuf. Il aurait pu tout aussi bien leur dire de boycotter l'industrie des textiles ou les fabricants de produits électroniques. Il aurait pu leur dire de boycotter n'importe quoi et il aurait obtenu le même résultat: une réaction de consommateur.

Je me demande souvent ce que le ministre attend de nous. Que nous importions du bœuf d'Australie et des textiles du Japon? Cette observation ne va sûrement pas améliorer l'économie du pays. Le premier ministre (M. Trudeau) a proposé des réductions comme mesure d'économie. C'est là une suggestion admirable, mais si nous remontons à il y a environ un an le gouvernement disait alors que nous devrions essayer de restreindre l'augmentation du nombre des fonctionnaires à 5,000 par an. A cette époque, il semble que l'augmentation normale dans la fonction publique s'établissait à environ 15,000 nouveaux fonctionnaires par an. Aussi, lorsque le premier ministre parle de la réduire de 10,000 employés, ce n'est pas grand-chose compte tenu de ce que la norme du gouvernement s'établissait alors à une augmentation de 15,000 employés. Si nous acceptons passivement ces taxes et toutes ces choses, nous finirons par n'être rien qu'une nation de serfs. En ce moment, le Congrès des États-Unis est saisi d'un projet de loi de surtaxe semblable, et il est en train de le rejeter; pourtant, ici, à la Chambre, on nous demande de l'adopter.

● (8.40 p.m.)

Dans le passé, on a dit de cet impôt qu'il était injuste car par son application on fait preuve de discrimination envers les groupes à revenu modique; quant à moi, je dis sans insister qu'en prolongeant l'application de cette surtaxe ou en haussant les impôts au Canada, on créerait une situation impossible que nous ne pouvions pas accepter.

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je veux être bref, mais j'aimerais commenter certains aspects du bill. Une mesure tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu fut présentée à la Chambre en première lecture le 7 mars 1968. Elle a